



CCRV : Comité Collines Route de Vence

Compte Rendu AG 28 Mai 2026

Caucours, Collines, Combes, Léouvé, Sainte Colombe, Pain de sucre, Presses, Travails, Verdun

L'Assemblée Générale annuelle du CCRV s'est tenue le 28 Mai 2026 à l'Espace Centre situé au 5 avenue de Verdun à Cagnes sur mer, suite aux convocations par email et distribution de flyers.

Personnalités nous ayant fait l'honneur d'assister à notre AG :

Pour la mairie :

Monsieur le Maire Bryan MASSON, 1er vice-président de la métropole Nice Côte d'Azur, Madame SAVIO-SOULA, Directrice adjointe de services et DGST (Directrice des Services Techniques)

M. Roland MARIGNAC, élu référent comités de quartiers et associations

Nombreuses présences dans l'assistance dont :

MM. Rafaël QUESSADA et Nathan HAYOT, cabinet du Maire

Mme Marie-Georges PICON-FAJON, élue en charge Education – Petite enfance

M. Alex KHALIL, élu en charge Quartier La Gare, Citoyenneté, Economie circulaire

M. Gerald DEROUCK, élu en charge Stationnement et attractivité Commerciale

M. Guillaume MARCHAL, élu en charge des Travaux de Proximité

M. Christophe PISTRE & Mme Nadège WAROT, Service Communal d'Hygiène et Salubrité (SCHS)

Pour la Métropole :

Monsieur Laurent RICHIER, Directeur territorial de la rive droite du Var

Pour le Comité son Conseil d'Administration de 9 membres:

M. Louis RAILLON, Président, M. Joseph PUGLISI, trésorier, M. Pierre-Jean THERON, secrétaire, M. Germain FERRY vice-président, M. Louis BOUDET ex président, M. Jean-Michel CLEMENT, webmaster, M. Guy BONTEMPI membre CA, membre CA, Mme Joëlle TORDJEMAN membre CA. Mme Marie-Aude MARTIN, qui s'est excusée.

Début de réunion à 17h40 :

Le président souhaite à tous la bienvenue, remercie l'assistance nombreuse, et en particulier l'importante représentation des autorités pour répondre aux préoccupations et questions de nos membres. Nous avons l'honneur d'avoir sur l'estrade MM Bryan MASSON, Laurent RICHIER, Mme SAVIO-SOULA, M. MARIGNAC et dans l'assistance de nombreux élus ou membres de services.

Le présent Compte Rendu suit la **numérotation des diapositives de la présentation** projetée sur écran, diffusée également avec le Compte Rendu et sur notre site internet.

PARTIE ADMINISTRATIVE :

Pages 3 et 4 : Rapport MORAL :

C'est le résumé de nos actions depuis la dernière AG du 31 mars 2025, en conformité de l'objet de notre association et décisions de l'AG précédente.

Tout particulièrement à l'occasion de cette première AG avec un nouveau Maire et sa nouvelle équipe, nous rappelons que nous sommes statutairement apolitiques, donc « ni pour ni contre » le maire actuel comme pour son prédécesseur, mais toujours « avec » pour travailler à être utile pour les préoccupations de qualité de vie de nos adhérents qui dépendent de la mairie ou de la métropole.

Notre association va bientôt fêter ses 60 ans d'existence, financée que par les adhésions.

- L'activité de base est de préparer et tenir au moins 4 réunions de travail typiquement trimestrielles avec les autorités adéquates pour faire le point sur les sujets en cours et nouveaux, afin de proposer et discuter des solutions possibles: 3 faites avec équipe précédente, 1 avec la nouvelle
- Etape souvent **décisive sur les gros sujets, une réunion sur place** avec les autorités et l'immense plaisir de pouvoir obtenir, grâce au soutien de différents élus Mairie, la présence sur place d'experts ou responsables métropole absolument indispensables pour convenir d'une solution adéquate, et débloquer enfin un sujet. La présentation va montrer l'importance, le pourquoi et comment trois réunions sur place ont été décisives.
- Conformément à la décision de la dernière AG, nous avons simplifié et déclaré en préfecture notre nouveau nom et sigle :
- **CCRV** pour **Comité Collines Route de Vence**
- Cela a été mis en cohérence avec un nouvel email de contact :
ccrv.cagnes@gmail.com
- Un site internet grâce à notre webmaster qui le présente Page 4 :
www.ccrv-cagnes.fr

⇒ **Parole et merci à Jean-Michel CLEMENT, notre Webmaster**

- Outre ces réussites locales nous avons observé avec d'autres comités de quartiers que nous avons des préoccupations communes pour faciliter l'accès au centre de Cagnes, par manque de transport collectif. A défaut c'est la voiture et suffisamment de parkings au centre, ce qui préoccupe également les commerçants. On a tous cosigné en 2025 3 fiches rappelées en fin de présentation. On a obtenu collectivement une grosse réunion mais sans suite. En l'occurrence il y a un meilleur espoir programmatique pour travailler avec la nouvelle équipe. On verra en fin de réunion selon le temps disponible.

Bon voilà notre travail depuis la dernière AG. Nos membres ont-ils une remarque sur cette activité ... sinon y a-t-il des membres qui sont contre ou qui s'abstiennent ?

Notre rapport moral d'activité est approuvé à l'unanimité

⇒ **Parole et merci à notre Trésorier Joseph PUGLISI**

Notre solde est stable, les recettes d'adhésion sont en augmentation et les dépenses contrôlées (Voir chiffres Page 5 présentation)

Nos membres ont-ils une remarque sur ce rapport financier ... sinon y a-t-il des membres qui sont contre ou qui s'abstiennent ?

⇒ **Notre rapport Financier est donc approuvé à l'unanimité**

Conformément à nos statuts, le tiers de nos membres du CA est à renouveler ou confirmer. Malgré l'appel à de nouvelles candidatures, nous n'en n'avons pas reçu cette fois. Nous précisons toutefois que des personnes déjà adhérentes potentiellement intéressées peuvent solliciter le Président pour être invitées en Conseil d'Administration, voir notre fonctionnement avec les autorités et se présenter en connaissance de cause.

Cette année les moins récemment élus ou réélus doivent se représenter à vos votes :

- Notre vice-président Germain FERRY, mémoire du comité, apprécié et connu dans tout le quartier
- Notre ex président Louis BOUDET
- Notre Trésorier Joseph PUGLISI

Tous les trois se représentent. Nos adhérents ont-ils des votes contre ou abstentions pour chacun des trois soumis successivement aux votes..

⇒ **Les trois sont donc réélus à l'unanimité**

FIN PARTIE ADMINISTRATIVE

PRESENTATION DES SUJETS ET REPONSES :

PAGE 6 : Le chemin des Travaux est en notable pente et tournants, et forte circulation camions. Notre demande de bon sens était une ligne continue, sauf en face entrées/sorties pour interdire les dépassements. Faite partiellement il manque du 19 au 31 comme montré sur la photo en bas à droite.

⇒ **Réponse de M. le Maire : Les services m'ont indiqué leur avis favorable en attente de ma décision. Je vous informe ce soir de mon accord, on le fait.**

⇒ Merci M. le Maire

PAGES 7 et 8 : La création d'un trottoir au milieu des Vallières en 2025 a contourné un arbre au lieu de l'inclure avec l'étonnant résultat de rendre la circulation à un seul sens à cet endroit, pire accidentogène. M. Puglisi confirme que notre demande de meilleure signalisation aux voitures s'est limitée à des petites bulbes de verre en fait visibles juste pour les piétons en limite de trottoir. La position de la signalisation du rétrécissement pour freinage est trop tardive alors qu'elle devrait être à 50 mètres réglementairement. C'est dangereux pour les voitures mais aussi pour les 2 vélos peu visibles de loin page 7, mère et enfant, montant la cassure de pente.

⇒ **Réponse de M. le Maire** : Monsieur Richier m'indique que 2 potelets viennent d'être posés de part et d'autre, avantageusement réfléchissants à hauteur de phares.

⇒ **Complément de M. Richier** : Concernant la signalisation du rétrécissement en amont, vous avez raison que la norme est à distance de 50 mètres, mais nous avons préféré le mettre en limite de trottoir car protégé, en l'absence de trottoir en amont au-delà.

⇒ **Complément de M. le Maire** : Justement je vous annonce que l'on a validé la semaine dernière la continuation du trottoir pour 120 000 € incluant un passage piéton

⇒ Merci M. le Maire

PAGE 9 : Dangers de nuit d'un trottoir créé pour tenir le feu en bas de Van Wijk. Même solution merci

PAGES 10 à 12 : La réunion du 12 mars 2025 avec différents services a permis de débloquer plusieurs sujets. Page 10 l'ancien grillage très délabré avec incivilités a été remplacé par un grillage continu et solide sur toute la limite du terrain en l'occurrence à la commune, avec accès pour nettoyage grille, ainsi que le bon marquage au sol, merci.

Page 11 notre alerte de très longue date d'un écoulement d'eau de pluie important et très localisé creusait de plus en plus la route. Il a fallu la consolider fortement comme montré page 12.

Suite à discussion avec les services nous avons suggéré Page 12 à droite à la sortie du tournant en photo de refaire un bourrelet au niveau et après la glissière pour mieux répartir l'écoulement d'eau de toute la section bien droite des hauts Caucours, qui sans lui crée des éboulis à chaque pluie.

⇒ **Réponse de M. Richier** : Au-delà du bourrelet il y a effectivement un problème d'écoulement dans ce bassin. La direction du Cycle de l'Eau/ Gemapi va prendre contact avec vous pour ces problèmes et analyser ce bassin versant

⇒ **Réponse M. Raillon** : Merci, on avait justement suggéré que je puisse transmettre à Monsieur Duroy Duguet nos observations détaillées sur la curiosité d'un écoulement continu sur 2 jours, ravinant chez un privé, puis sur la route à plusieurs endroits : Page 13

Page 14 : Grave danger persistant pour piétons visible photo de gauche. Suite à visite sur place, M. JL Boué, responsable des arrêts bus, a proposé d'ajouter un arrêt à l'endroit, d'ailleurs historique, de l'ancien arrêt au carrefour, où se trouve un petit trottoir intelligent de protection usagers à l'intersection en L des 2 passages piétons, pour usagers des Caucours ou du chemin de Sainte Anne. Malheureusement refus de sa proposition par la voirie... J'ai pourtant vu une fois la navette gentiment arrêtée pour laisser sortir une dame âgée à l'endroit logique de l'ancien arrêt, à suivre.

Page 15 : Même logique d'arrêt navette à ajouter le long forte montée ➔ Sujet « navette » ok à voir globalement à l'écoute des besoins et de la sécurité des usagers.

⇒ On espère des réponses pour meilleure accessibilité et sécurité des usagers de navettes, à suivre...

Page 16 : Désordre classique : besoin d'en connaître un peu pour différencier l'acteur

- 16.1 : PBO = Point de Branchement Optique, domaine public, qui a passé contrat de l'infrastructure à orange puis repris par SFR suite à lenteurs, et est donc responsable jusqu'à inclus cette petite boîte grise, permettant connexion pour 6 à 12 privés selon leur choix FAI. Quand une des connexions ne marche plus c'est au privé d'appeler son FAI qui fait venir un sous-traitant. MAIS lorsque la boîte est positionnée comme ici à hauteur d'homme et non en hauteur, de plus face à la route étroite, c'est absurde et devrait pouvoir être repris par XP Fibre en charge, sinon pannes à répétition.

La solution pour un PBO de positionnement initialement mal placé est de le mettre en sécurité en hauteur. C'est à faire par XP Fibre responsable entretien infrastructure ici SFR, suite à appel à Allo Mairie. Sinon réparations individuelles à répétition car PBO mal installé par SFR

⇒ Réponse : Mme Charlotte Le Vexier reste dans son rôle Allo Mairie

- 16.2 : Les anciens câbles de téléphone analogiques appelés RTC sont propriété de Orange ex France Telecom. Il sont devenus inutiles non maintenus et on alerte ici avec détail d'emplacement car sur la route . Simple question : démantèlement prévu ... pour quand ?

⇒ Réponse de Mme Savio-Soula : les contrats RTC seront définitivement clos en 2026 et le démantèlement pourra commencer en 2027

- 16.3 : le plus inquiétant car l'accès internet est indispensable parfois vital : la grosse armoire NRO ou ici SRO Sous réseau Optique connecte jusqu'à 900 abonnés donc un large quartier, et c'est moins sécurisé que les anciennes armoire Analogiques ! Certes il y a besoin d'accès des divers sous-traitants mais de fait gros risque d'incivilités en croissance. En l'occurrence suite à vandalisme du samedi soir découvert ici plusieurs abonnés ont été déconnectés pendant plus d'une semaine, car les services d'intervention fibre sont vite débordés. Pourtant le nombre de déconnectés était heureusement très partiel. Danger !

⇒ **On demande une surveillance caméra jour/nuit !**

Page 17 : 3 Bonnes raisons d'implémentation d'une caméra toujours en attente Réponse ?-

M. Louis Boudet explique les **incivilités croissantes** avec plaintes police bas Caucours, **l'interdiction de sens de circulation en descente mal respectée**, et le besoin de **surveillance armoire fibre**. La demande de caméra est déjà ancienne, avec pourtant solution de positionnement en haut du poteau d'éclairage à l'élargissement face au 28 Caucours permettant une large surveillance de part et d'autre.

⇒ **Réponse de M. le Maire : cet été nous allons en effet mettre en place une caméra nomade à cet endroit** pour analyser la nécessité d'en installer une définitive. Par ailleurs je vous informe que d'ici le 1^{er} Septembre nous allons passer de 35 à 42 Policiers Municipaux permettant plus de patrouilles et de disponibilités suite à appels

⇒ Merci M. le Maire

Page 18 : Fermeture travaux et sécurité d'accès Déchetterie de Cagnes

Monsieur Guy Bontempi, référent comité et entrepreneur à côté de la déchetterie rappelle son idée et plan de circulation utilisant le long couloir domaine public inutilisé pour une queue

d'au moins 10 voitures interne, en ajoutant une entrée en amont. La solution jugée intéressante depuis plus de 4 ans s'avère sans suite malgré d'autres travaux et longues fermetures déchetterie.

⇒ **Réponse de M. Richier** : En gardant votre idée d'entrée plus au Nord pour queue interne, on a aussi travaillé avec la mairie pour remonter la limite de l'agglomération, sa vitesse limitée, et moyens complémentaires qui vont alors avec. Cette nouvelle entrée serait aussi la sortie donc couloir bidirectionnel. On garde toutefois l'accès possible pour fourrière et grosses bennes à voir. C'est pré-étudié avec les services de la commune, à chiffrer techniquement par les services métropole rive droite. Le dossier sera à proposer à la DREAL car installation classée pour la protection de l'environnement, bien que hors enceinte. Ensuite la planification sera à voir avec Monsieur le Maire en tant que premier Vce Président de la métropole. En terme de priorités, il y a des études amorcées pour sécurisation de la falaise au dessus de la déchetterie avec des travaux importants prévus de 400 000€ d'ici fin 2026.

⇒ **Remarque Louis Raillon** : ces travaux de sécurisation falaise sont visiblement importants et potentiellement longs. A l'expérience des problématiques longues fermetures de la déchetterie pour 57 000 cagnois et son impact sur les déchetteries voisines à Vence en particulier, nous comptons sur vous Monsieur le Maire pour coordonner les différentes entités mairie/métropole pour synchroniser ces travaux falaise avec ceux sécurisant enfin l'entrée des usagers et minimiser aussi les périodes de fermeture de la déchetterie.

Pages 19 à 23 : Remise en fonction du Bassin de Rétention Sainte Colombe

Page 19 : Succès suite à gros travail du Comité et soutien Mairie pour réunion le 14 Mai 2025 bien préparée avec la présence des autorités dont l'ingénieur expert adéquat de la métropole sur le sujet, Monsieur Duroy Duguet. A son arrivée il nous annonce de bonne foi que c'est à Cagnes de l'entretenir. On lui a montré le gros travail d'un de nos membres sur le cadastre et l'étendue des parcelles bassin ainsi que la captation, bien synthétisé et avec une perle : il y avait bien marqué oui « CAGNES » mais plus précisément CC CAGNES et même Communauté de Communes de Cagnes, donc intercommunalité avant la métropole, un transfert qui n'avait pas été fait.

L'erreur a été reconnue sur place, ordre est donné de nettoyer au responsable également sur place, ce qui a été fait en moins de 15 jours et remis le bassin en fonction !

Page 20 et 21 AVANT/APRES : Le Bassin et sa captation est entretenu et reçoit de l'eau

Page 22 : les 2 photos en bas à gauche du même endroit 2024 avant et 2025 après visite

Nos élus habituels étaient bien contents de notre action conjointe et nous avaient même demandé à travers nos membres aidants de prendre l'écoulement en photo un jour de pluie : on observe (photo milieu) de l'eau sortant de la buse enterrée mais aussi sur la droite par captation surface... mais qui ravine.

Page 23 : la comparaison du strictement même endroit en bas au milieu 2025 page 22 et 2026 page 23 est édifiante : besoin à nouveau de nettoyage végétation, mais aussi besoin de meilleure captation en amont dans la buse pour limiter l'écoulement en surface. On voit sinon photo en bas à droite la nécessité de renforcement du grillage privé à cause du ravinement surface qui a sérieusement creusé à plus de 2 mètres.

⇒ **Réponse souhaitée** : Un Rendez Vous avec l'expert Métropole M. Duroy-Duguet pour avis sur action entretien et méthode de pérennisation du fonctionnement de la captation du bassin de rétention

PAGE 24 et 25: Terrain dépotoir 4 Ch. Ste Colombe à vue du château et sujet de nombreuses plaintes de vue

Page 24 : Vue 3D reconstituée depuis la vue sensée protégée depuis le château

Page 25 : Historique de l'utilisation du terrain de moins en moins exploité et entretenu, mais bien encombré. L'entrepreneur est connu pour son entreprise à Carros. On préfère un immeuble d'habitation avec parkings à un dépotoir !

⇒ **Réponse de M. le Maire** : on peut être surpris en effet de l'inaction précédente qui ne peut plus durer. Il va y avoir un projet en négociation directe avec les propriétaires, ainsi qu'une surveillance de la police sur l'utilisation de ce qui s'avère oui un dépotoir.

⇒ Merci M. le Maire

PAGES 26-27 : Patinage puis remorquage de gros camions sur la montée des Presses.

Page 26 : Observation le 2 Avril 2025 créant gros bouchons avec photo grâce à alerte de Monsieur Guy Bontempi qui reprend la parole. Le passage Presses/Travaux est très emprunté avec notable pente et tournants surtout côté Presses. La zone est de plus en plus dense en habitations et bureaux et avec de nombreuses entreprises, en particulier besoins de desserte ZAC et Costamagna. Mais les camions venant de l'Ouest par GPS passent alors par les Presses ou pire par les Vallières !

Page 27 : Le trajet sans risque sur grands axes à recommander par la signalisation proposée y est indiqué. L'interdiction étant impossible compte tenu des besoins d'entreprises, la recommandation portée par le comité est la solution d'amélioration simple par la signalisation proposée, suite à discussion avec les entreprises locales.

Hésitation et discussion sur l'efficacité non garantie, mais insistance du comité sur l'avantage à faible coût de signalisation d'un « Itinéraire PL conseillé ZA des Travaux/Costamagna » par les grands axes, souhaitée même à efficacité partielle par les entreprises et salubre pour les habitants des Presses.

PAGE 28 : Regrettable repositionnement d'arrêts ligne 21 sans concertation comité,

Surprise de la disparition de l'arrêt Lidl et post rond point Durante face immeuble habitation pour un arrêt entre les deux, donc ne satisfaisant personne, et même gênant une habitation. Il est certes de type PMR mais aurait pu l'être ailleurs en concertation, meilleure satisfaction et en cohérence du passage piéton dans les 2 sens.

⇒ Rappel du souhait et intérêt conjoint du préalable discussion sur place avec le comité et responsables RLA

RAPPEL SANS DISCUSSION des SUJETS MULTI-COMITES DE QUARTIERS :

Les 3 slides suivants rappellent le travail commun et cosigné, en présence et accord des représentants également présents des 3 autres comités, Val de Cagnes, AHC-3T et ABCV, d'intérêt aussi pour commerces.

Page 29 : L'unique Navette à la demande pour A/R centre depuis ces quartiers a fait l'objet de demandes d'améliorations en large réunion 2025 mais sans suite.

Page 30 : La promesse encourageante de la nouvelle municipalité est de développer les navettes « interquartiers » . Le souhait en priorité de nos 4 comités est plus précisément « quartiers-hypercentre » pour marchés/événements/services/commerces

Page 31 : La promesse encourageante de la nouvelle municipalité est de doubler enfin le Parking Sainte Luce, pour accès hypercentre et intermodalité gare routière.

L'opportunité d'écoute pour en discuter s'est avérée trop tardive, la priorité était de toute façon donnée aux questions de la salle ci- après

PRESENTATION SCHS

A la demande de la Mairie, il est convenu, quitte à garder du temps ensuite pour les diverses questions que la salle souhaite pouvoir poser, une petite présentation du SCHS par M. Pistre sur le plan d'action et les recommandations face à la menace dans notre région du moustique tigre pouvant transmettre d'humain à humain le Chikungunya et la Dengue

L'alerte, lien fichier de la présentation et adresse a été bien ajouté dans notre site internet :

<https://ccrv-cagnes.fr/wp-content/uploads/2026/05/20260528-MissionMoustiqueZero.pdf>

Contact Service Hygiène et Santé : 04.93.22.19.75

mail : hygiene.salubrite@cagnes.fr

QUESTIONS DANS LA SALLE ET REPONSES :

Un adhérent au 24 Ste Colombe se plaint de 3 rats en une semaine.

Mme Tordjeman : En cohérence de la présentation sur la menace du moustique Tigre, il serait donc particulièrement important d'entretenir et **nettoyer la captation du bassin de rétention** maintenant l'humidité juste en face du 54. Au 52 les personnes ici présentes se plaignent de **beaucoup de moustiques, en plus de l'odeur des pigeons au 54.**

2 personnes adhérentes habitant au 52 Chemin Sainte Colombes alertent **sur l'inquiétante reprise du nourrissage pigeons au 54 Sainte Colombe comptant** jusqu'à une centaine sur un arbre.

Cette addiction au 54 a précédemment fait l'objet d'une grosse enquête comité démontrant l'ampleur jusqu'au Pain de Sucre de la gêne de 400 pigeons en permanence, et la localisation également étendue de la menace sanitaire de rats. L'addiction de cette personne à ce nourrissage intensif pourtant interdit dans le Règlement Sanitaire Départemental reste donc à surveiller par retour d'informations locales et à contrôler par la mairie.

→ **Monsieur le Maire demande à Monsieur Pistre de rouvrir le dossier** et agir par tous les moyens légaux possibles

Une adhérente habitant au 43 Sainte Colombe se plaint du manque de débroussaillage et de la zone de parking à l'élargissement au débouché du 43 permettant le stationnement de voitures en épi en bord du chemin de Sainte Colombe qui semble donc public. Il y a trop de voitures ventouses et déjections de chiens.

Une propriétaire habitant en face de l'école du Pain de Sucre, rappelle ce problème historique d'entrées/sorties école et parking sauvage pourtant interdit et surveillé par caméra. Mais cela reste précaire par le comportement de certains parents qui m'ont même dit en face « au prix ou je paie l'école, je peux bien me garer en face ! » La direction école n'arrive pas à contrôler ce comportement. Il semble que la seule pression actuelle soit la verbalisation à renforcer, automatique par caméra à ces heures d'entrée sortie.

Mme Marie-Georges PICON-FAJON, élue en charge éducation, répond : J'ai été alertée et suis venue à différentes occasions constater effectivement la difficulté de circulation. Malheureusement cette école est totalement privée donc pas sous la coupe de l'inspecteur. J'ai toutefois prévenu l'inspection académique et les pompiers. Cette école accueillerait en effet 200 élèves, autorisation à vérifier. J'ai également appris qu'un terrain a été acheté en face pour accueillir potentiellement un collège privé.

Monsieur le Maire confirme pouvoir bloquer un tel projet

La même propriétaire fait remarquer qu'en cas d'incendie, un sérieux problème d'évacuation sécuritaire des enfants nombreux se pose, peu crédible par la colline en forte pente.

De plus remarque est faite du bus trop grand, qui fait attendre trop longtemps pour être attractif, et de plus laisse le moteur allumé pendant parfois plus d'une demi heure pour la clim en été et le chauffage en hiver...et accepte mal les remarques.

Monsieur le Maire confirme qu'il faut en ce cas appeler la Police Municipale pour pédagogie et sinon verbalisation.

Monsieur Raillon confirme la remarquable convergence de tous les habitants contactés pour souhaiter plus de verbalisation dans leur propre quartier à ces heures d'entrées/sorties école.

Un adhérent au 15bis Sainte Colombe alerte sur la vitesse excessive.

Monsieur le Maire sait que dans des quartiers disons périphériques les conducteurs voient peu de contrôles et en profitent dans certains quartiers identifiés dont Sainte Colombe, Campanette, Chemin de la Maure. Les réseaux sociaux contribuent à lister pour la Police Municipale. Par ailleurs je vois l'efficacité des chicanes par rapport aux dos d'ânes.

Un habitant au 25 Collines se plaint également de la vitesse, et fait remarquer que la priorité à droite est difficile à faire respecter au débouché du chemin des Collines en arrivant au carrefour Travaux/Presses, les panneaux étant insuffisamment visibles.

Enfin Monsieur Traclet dans la pente des Caucours, isolé des voitures, aimerait une battue administrative car il est envahi par une dizaine de sangliers par le bas des Caucours.

Monsieur le Maire fait remarquer qu'il y aurait de quoi faire une bonne daube pour le quartier, provocation relevée par Monsieur Traclet et bien sûr soutenue par le comité...

Sur ces bonnes paroles, il est convenu d'arrêter la réunion., Le comité invite tout le monde au pot de l'amitié, opportunité bien suivie pour rencontres personnelles et discussions conviviales.

La présentation intégrale du comité faite en séance est déjà en archives sur notre site internet :

https://ccrv-cagnes.fr/wp-content/uploads/2026/05/20260528-CCRV_Assemblee-Generale-Presentation.pdf

Le présent Compte Rendu après validation et signature sera diffusé par mail et ajouté également dans les archives à disposition dans notre site :

www.ccrv-cagnes.fr

Nous tiendrons à jour le tableau de suivi des sujets, pour en refaire le point d'avancement, avec retour des réunions souhaitables sur place et pour travail conjoint avec les autorités concernées lors du prochain Conseil d'Administration, prévu vers fin Septembre / début Octobre à convenir.

Le secrétaire,

Pierre-Jean Theron

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'PJT' with a stylized flourish at the bottom.

Le président,

Louis Raillon

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Louis' with a stylized flourish at the end.